CANAL SEINE-NORD EUROPE

INFO TRAVAUX

ARTOIS - CAMBRÉSIS

Lundi 2 novembre 2026

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX À PARTIR DE NOVEMBRE

De quoi s'agit-il ?

Pour compenser les incidences environnementales de la construction du Canal, la Société du Canal Seine-Nord Europe met en œuvre des aménagements destinés à favoriser la biodiversité et enrichir les habitats naturels de la faune et de la flore. À ce jour, 14.7 hectares ont d'ores et déjà été réalisés et 12,1 hectares sont en cours de travaux dans l'Artois-Cambrésis.

En quoi consistent les travaux ?

Ces travaux visent à restaurer et améliorer les habitats naturels des sites concernés : restauration de lisières, création et restauration de mares et de prairies, et réalisation de boisements compensatoires.

Quand et où auront lieu ces interventions ?

Les travaux se dérouleront entre novembre 2026 et début 2027*. Cinq sites sont concernés (voir carte au verso) :

+ 5,3 hectares à Oisy-le-Verger ;
+ 0,6 hectare à Mœuvres ;
+ 1,2 hectare à Havrincourt ;
+ 1,1 hectare à Hermies ;
+ 3,9 hectares à Ytres.

D'autres travaux écologiques seront réalisés progressivement afin d'aménager, à terme, 240 hectares dans l'Artois-Cambrésis.

Les sites des vallées de la Sensée et de l'Agache ont été réalisés en 2023-2024.

Est-ce que les travaux auront des incidences ?

Les travaux d'aménagements environnementaux auront lieu exclusivement en semaine et entraîneront peu de nuisances. Toutefois, ils donneront lieu à des passages de véhicules sur les routes d'accès aux sites aux heures ouvrables de la semaine.

Pour votre sécurité et celle des personnels des entreprises, merci de respecter la signalisation temporaire mise en place aux abords des chantiers.

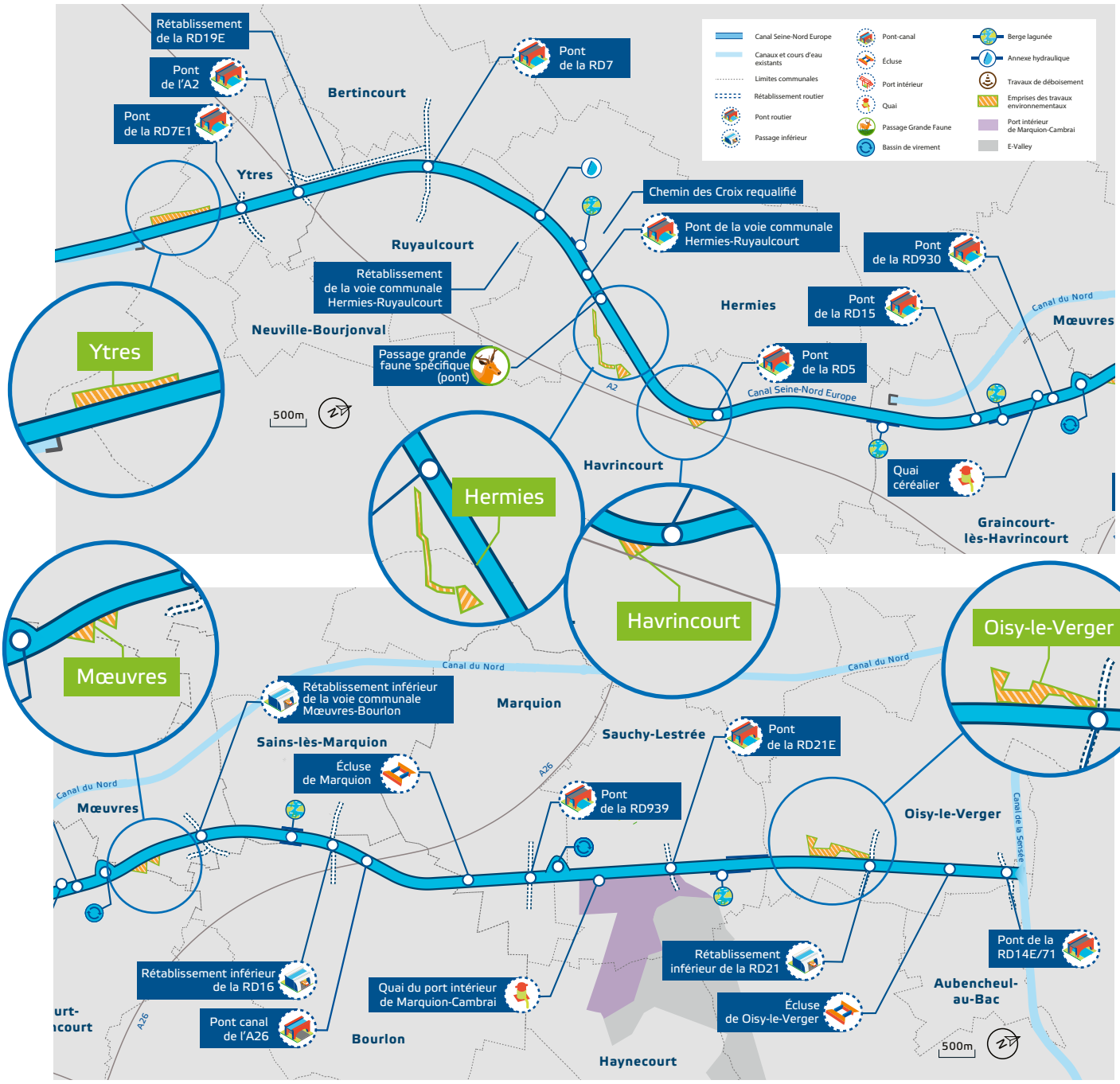
*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.



©SCSNE

Mare écologique d'Aubigny-au-Bac

Carte des zones d'intervention



Quelles sont les prochaines étapes ?

Après les travaux prévus de novembre 2026 à début 2027, des interventions complémentaires d'ajustement et d'entretien seront menées en 2028 et 2029 afin de finaliser les aménagements.
Un suivi écologique sera ensuite assuré sur le long terme. La gestion et l'entretien des sites seront confiés ultérieurement à un gestionnaire dédié. Ces actions, ainsi que le suivi de l'évolution des sites pendant 30 ans pour garantir l'atteinte des objectifs, sont financés par la SCSNE dans le cadre du projet.

Partenaires financiers

Cofinancé par l'Union européenne

Région Hauts-de-France · Région Île de France · République Française Liberté Égalité Fraternité · AFIT France · Nord · Oise · Pas-de-Calais · Somme

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

RESTONS CONNECTÉS

artois.cambresis@scsne.fr

www.canal-seine-nord-europe.fr

SCSNE | Réalisation : Parimage - Octobre 2026 Ne pas jeter sur la voie publique